MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

DIRECTION DES ARCHIVES

Département des Publics

COLLECTION DES ARCHIVES ORALES

INVENTAIRE ANALYTIQUE

AO 39

Jean-Pierre BRUNET Ambassadeur de France

LA COURNEUVE 2013

CONDITIONS DE COMMUNICATION

Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères.

Les archives orales sont des archives privées régies par la Loi d'archives et le Code du patrimoine (Article L 213-6).

En tant qu'œuvres de l'esprit, elles sont également soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur communication et leur utilisation (duplication, publication, édition) sont subordonnées à l'autorisation du témoin auteur ou des ayants droit selon l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle (Loi 2006-961 du 1er août 2006 art.1, Journal Officiel du 3 août 2006).

Les conditions de communication sont les suivantes :

Communication libre Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.

Communication sur autorisation écrite Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir demandé l'autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.

Communication partielle Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.

Communication réservée La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.

AO 39 – Jean-Pierre BRUNET Ambassadeur de France

Notice biographique

Né le 20 janvier 1920, décédé le 7 février 2004.

Formation

Ancien élève de l'École navale, engagé dans les Forces navales françaises libres, septembre 1940.

Carrière

Officier de marine 1938-1945; chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, 14 juillet 1945; admis au concours spécial d'entrée dans les carrières diplomatique et consulaire, 1er octobre 1945; attaché d'ambassade à Londres, 1945-1947; à l'administration centrale (Affaires économiques), 1947-1961; officier de la Légion d'honneur à titre militaire, 28 septembre 1957; représentant permanent adjoint de la France auprès des communautés européennes à Bruxelles, 1961-1964; chef de service (Affaires économiques), 1965-1966; directeur des Affaires économiques et financières, 1966-1975; commandeur de l'ordre national du Mérite, 7 décembre 1967; commandeur de la Légion d'honneur, 28 mars 1972; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Tokyo, 1975-1977; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Bonn, 1977-1981; ambassadeur de France, 2 avril 1980.

2 entretiens

Réalisés au ministère des Affaires étrangères, 37 quai d'Orsay à Paris.

Communication: libre

1er entretien du 7 janvier 1991 (durée 1h15):

- . Construction européenne,
- . Carrière personnelle, Officier de marine (1938-1945), ministère des Affaires étrangères (1945-1958).

2ème entretien du 13 février 1991 (durée 1h20):

- . Représentant permanent-adjoint de la France auprès des communautés européennes à Bruxelles (1961-1964),
- . Développement économique (adhésion de la Grande-Bretagne, négociations avec l'Algérie), chef de service puis directeur des Affaires économiques au ministère des Affaires étrangères (1965-1975).